



HIMASE - Infos n° 7 - Novembre 2009

Président
Jacques Girault
Professeur émérite
à l'université Paris 13

Vice-président
Claude Pennetier
Chargé de recherches
au CNRS
Directeur du Maitron

Secrétaire général
Guy Putfin
Centre Henri
Aigueperse de l'Unsa-
Éducation

Trésorier
Louis Weber
Institut de recherches
de la FSU

HIMASE
CHS-20^{ème} siècle,
9, rue Malher,
75004 Paris.

Éditorial

Ce numéro 7 d'HIMASE Infos est consacré pour l'essentiel à la publication du premier texte issu de notre colloque du 12 mars dernier. Il s'agit de la contribution de Laurent Frajerman sur le thème : *L'engagement des enseignants (1918-1968). Figures et modalités.*

Dans nos prochaines livraisons, nous publierons les interventions faites pour la deuxième partie de ce colloque, une table ronde autour de la question : *Militants d'hier, militants d'aujourd'hui : quels changements au cours des trente dernières années ?*

À l'occasion de notre prochaine assemblée générale, nous poursuivrons notre cycle de conférences avec une contribution de Nathalie Sévilla, de l'IUFM de Lorraine (université de Metz), sur les militants associatifs de la Ligue de l'enseignement.

Nous espérons ainsi apporter une contribution originale de notre association à des thèmes de recherche et à des réflexions qui font aujourd'hui l'objet de nombreux travaux, aussi bien en histoire qu'en sociologie et en science politique.

On trouvera en page trois de cet HIMASE Infos les premières informations sur cette assemblée générale, qui aura lieu le jeudi 14 janvier 2010 de 15 heures à 17 heures au siège du Sgen-CFDT, 47/49, avenue Simon Bolivar, Paris 19^{ème}.

Sommaire de ce numéro

- P. 1 : Éditorial
- P. 2 : Actualités
- P. 4 : Le Colloque du 12 mars 2009. Introduction au débat, par Laurent Frajerman
- P. 18 : Biographies des militant-e-s dont le nom commence par la lettre D
- P. 23 : Composition du Comité de parrainage de l'Himase
Adhésion à l'Himase

Louis Weber

Le Sgen-CFDT prend sa place au bureau de l'HIMASE

D'abord, il me faut réparer un oubli dans le compte rendu de notre dernière assemblée générale du 16 décembre, dont la date avait dû être modifiée au dernier moment. Il convient d'ajouter dans la liste des excusés, Thierry Cadart, secrétaire général du Sgen-CFDT. Il s'était excusé par lettre adressée au siège de l'HIMASE, et je n'ai eu connaissance de cette lettre que plus tard, alors que le compte rendu de l'assemblée générale était déjà diffusé.

Le Sgen-CFDT était bien représenté à notre colloque du 12 mars sur le militantisme enseignant, avec quatre membres de son nouvel Institut de recherche, d'études et d'animation (IREA) : son président, Jean-Luc Villeneuve ; son trésorier Michel Debon ; son secrétaire, Marc Douaire ; et Claude Azema, membre du Conseil économique et social.

À l'issue de l'élection du bureau de l'HIMASE (pour trois ans), l'assemblée générale du 18 octobre 2006 avait mandaté le bureau élu pour s'adjoindre un membre issu du Sgen-CFDT, qui est membre de l'HIMASE.

Nous avons donc rappelé ce mandat à nos collègues du Sgen-CFDT, et Jean-Luc Villeneuve, président de l'IREA-Sgen-CFDT, a accepté d'entrer au bureau de l'HIMASE.

Nous nous félicitons de cet élargissement de notre bureau, avec la présence d'un nouvel institut syndical de l'éducation.

Guy Putfin

Himase-Actualités

Compte-rendu de la réunion du bureau du 2 mars 2009 à l'IRHSES

Présents : Alain Dalançon, Jacques Girault, Claude Pannetier, Guy Putfin, Julien Veyret, Louis Weber.

1° Colloque du 12 mars 2009

Il manque encore un(e) intervenant(e) de la tendance UA pour remplacer Monique Vuailat qui ne pourra pas venir. Daniel Renard sera contacté. Il faudrait aussi demander un intervenant du SGEN (voir avec Jean-Luc Villeneuve).

2° Biographies des militants : Orientations générales et méthode de travail. Plusieurs documents de travail et de réflexion ont été envoyés aux membres du bureau avant la réunion :

par Jacques Girault, responsable du corpus enseignant :

- Histoire de la recherche sur le corpus enseignant
- Réflexion sur la méthode de travail prosopographique sur les enseignants depuis la Deuxième Guerre mondiale.

par Alain Dalançon, président de l'IRHSES :

- Propositions pour une discussion dans le groupe de travail enseignants
- Analyse de 600 notices de militants enseignants des tomes 3 et 4 du Maitron, texte accompagné de 3 tableaux.

Des listings de militants existent, notamment les listes issues du dépouillement de *l'Enseignement public* et des apports des divers membres du groupe à la fin des années 1990 (liste « Frajerman », secrétaire du groupe) puis une liste reproduisant la précédente, mais plus restreinte (liste établie par Jacques Girault et Laurence Bénichou).

Il est convenu de croiser les listes de militants existantes pour les lettres à venir, notamment, listes FEN et listes IRHSES (il serait souhaitable d'y ajouter celle des militants politiques), afin d'établir une liste des « biographiables » précisant les auteurs mis au travail et communiquée aux principaux rédacteurs.

Une difficulté existe pour les instituteurs, puisque le travail de recensement des militants du SNI à partir de l'École Libératrice n'avait pas été fait de façon systématique. Jacques Girault s'efforce d'y remédier en dépouillant systématiquement l'École Libératrice et L'École Émancipée.

On ne peut se donner des quotas (professions, genre, tendances, syndicats ...) *a priori*, mais il s'agit d'éviter des omissions importantes, et de refléter la réalité des militant(e)s.

L'utilisation des nouveaux outils informatiques que sont les sites Maitron en ligne (MEL) et Maitron + devrait faciliter les échanges d'information, en signalant les militants pour lesquels existe une biographie ou sur lesquels quelqu'un travaille.

À l'avenir, les notices biographiques viendront directement du Maitron en ligne. Les critères de dates pour être « biographiables » à la période 1940 - 1968 s'appliquent pour la publication (papier et CD), mais le site Maitron en ligne aura vocation à prendre toutes les biographies, y compris pour la période ultérieure.

Claude Penner distribue un guide à l'usage des rédacteurs du Maitron en ligne (logiciel SPIP). Jacques Girault considère que la mise en ligne (en forme définitive) sur Maitron en ligne relève de l'équipe technique du Maitron. Claude Penner rappelle qu'il n'y a pas d'équipe technique du Maitron, mais qu'il y a une équipe du Maitron composée de chercheurs.

Il serait nécessaire que tous les projets de biographie distribués entre auteurs à la suite de l'établissement de la liste des « biographiables » évoquée au-dessus, soient notifiés sur Maitron+ par les auteurs, sans attendre le bouclage, de façon à ce que chacun puisse être informé du travail en cours et puisse éventuellement apporter des enrichissements.

Il est demandé que les modifications et ajouts apportés sur Maitron+ soient directement signalés par courriel à Jacques Girault et à Claude Penner, car il n'existe pas d'alerte spécifique en cas de modification. Les notices doivent être transmises par les auteurs à Jacques Girault, qui a la responsabilité de l'envoi des notices définitives à Claude Penner.

Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle de l'HIMASE se réunira le 14 janvier 2010 au siège du Sgen-CFDT, 47-49 avenue Simon Bolivar, Paris 19ème, de 15 h à 17 h. La première partie de la réunion sera consacrée à une conférence de Nathalie Sévilla, de l'université de Metz, sur l'histoire et la sociologie des militants associatifs au sein de la Ligue de l'enseignement.

L'assemblée générale statutaire se réunira ensuite pour examiner les divers rapports du bureau (activités, finances), voter le budget et procéder aux élections prévues par les statuts.

Les membres de l'HIMASE recevront une convocation avec tous les détails. Dès maintenant, retenez cette date et... pensez à régler votre cotisation pour 2009-2010 (30 euros pour les associations et syndicats, 15 euros pour les individus, voir page 23 pour les modalités)

Le colloque du 12 mars 2009

Comme indiqué dans le bulletin Himase Infos 6, le colloque était organisé en deux séquences :

L'engagement des enseignants (1918-1968). Figures et modalités

Avec un exposé de Laurent Frajerman et une contribution de Julien Veyret avec une bibliographie commentée sur les travaux relatifs aux militants syndicaux et associatifs de l'éducation.

Militants d'hier, militants d'aujourd'hui : quels changements au cours des trente dernières années ? avec une introduction de Bernard Pudal et des contributions de Nicolas Bénies, Guy Georges, Jean-Jacques Marie et Daniel Renard

Dans ce numéro de Himase Infos, nous publions l'exposé introductif de Laurent Frajerman.

L'engagement des enseignants. 1918-1968¹

par Laurent Frajerman, université Paris I, Centre d'Histoire du 20^{ème} siècle

En France, l'engagement enseignant est consubstantiel de l'image de soi du groupe. Les enseignants participent à la genèse des politiques éducatives. De plus, loin de se cantonner à leur seul univers professionnel, les militants enseignants représentent 19 % des personnes qui participent à l'activité d'au moins quatre associations en 1982². Comment expliquer cet engagement des enseignants du secteur public³ durant la « partie médiane » du xx^e siècle ? Le corps enseignant investit les champs ouverts par la Troisième République, aussi bien au sein des partis, des syndicats ou des associations. Les pionniers bâtissent une multitude d'organisations qui établissent des liens étroits entre elles. Le syndicalisme constitue le cœur de ce dispositif militant. L'engagement des premières années se situe dans la continuité de l'affaire Dreyfus, alors que le Front populaire provoque une radicalisation des militants enseignants, qui se rapprochent durablement du mouvement ouvrier. À la Libération s'achève le processus de syndicalisation massive des enseignants et de conquête de leur indépendance à l'égard du pouvoir politique. Les militants sont une minorité agissante qui s'érige en porte-parole, non seulement de son milieu, mais plus largement de la population, au nom d'idéaux transcendant son métier.

Comment les enseignants du secteur public concilient-ils leur goût de l'indépendance avec leur désir d'engagement ? On pourrait déceler là un paradoxe, au regard de la connotation militaire de la notion d'engagement, synonyme de discipline. Pourtant, l'enseignant, seul dans sa classe, a rapidement compris qu'il dépend des collègues pour assurer son autonomie vis-à-vis de la société. L'esprit de corps, le besoin de solidarité l'incitent à participer à des structures collectives, mais en conservant son regard critique.

Peut-on alors évoquer une authentique spécificité enseignante ? Professeurs et instituteurs ne constituent qu'un petit groupe social, composé de 170 000 personnes en 1936⁴. Certes, ce nombre quadruple jusqu'en 1975, la hausse affectant surtout les professeurs (vingt fois plus) et les universitaires. Mais les enseignants ne représentent pas plus de 0,8 % de la population active en 1936, et 2,8 % en 1975. L'idée qu'ils influencent profondément la société française ne procède pourtant pas d'une illusion d'optique. En effet, ils bénéficient de compétences recherchées à une époque où les diplômés sont rares : en 1954, 80 % des actifs disposent au mieux du certificat d'études primaires.

Notre analyse, qualitative, pourrait constituer le prélude d'une étude statistique, d'une prosopographie. Elle s'appuie sur le *Maitron*, qui compte, pour la période 1914-1939, 3 100 notices d'enseignants, dont 2 500 instituteurs et 600 professeurs, sur un total de 56 666 notices⁵. Pour la période suivante (jusqu'en 1968), les enseignants représentent jusqu'au quart des notices⁶. Une base de données d'une telle envergure fournit des informations précieuses.

I. OÙ S'ENGAGER ?

Dans la période considérée, trois constellations structurent le paysage politique français, réunissant avec des modalités souples associations, partis et syndicats. Si la première, constituée autour de l'Église catholique, principale promotrice de l'école privée, paraît peu compatible avec les idéaux des enseignants du secteur public, les deux autres (communiste et surtout républicaine-laïque) leur conviennent davantage.

1. La place des enseignants dans la vie politique et associative

Une proportion importante du personnel politique est issue du monde enseignant, qui fonctionne comme une instance de socialisation militante. En 1936, 5,3 % des députés sont instituteurs et 7,3 % professeurs⁷, seize fois leur part de la population active ! En 1951, les autres fonctionnaires ne fournissent que 2,3 % des députés. Quant aux ouvriers et artisans, ils ne représentent que 8,7 % de l'assemblée, bien loin de leur poids démographique. Les ministres de la IV^e République sont recrutés parmi les instituteurs pour 4,4% d'entre eux, parmi les professeurs pour 10,7 %, mais très peu parmi les ouvriers et les artisans (3,5 %).

On peut expliquer ce phénomène par le modèle républicain, qui transforme la filière politique en voie de promotion pour les classes moyennes, renforçant la traditionnelle influence des fonctionnaires au Parlement. Le capital scolaire prend la place de la fortune comme critère de sélection politique⁸. Néanmoins, ils ne se présentent pas en hérauts des classes moyennes, malgré leur appartenance objective à cet ensemble social. En effet, le répertoire conçu par les représentants des autres fractions des classes moyennes inclut une profonde hostilité à toute intervention de l'État. Les enseignants du secteur public ne peuvent accepter cet anti-étatisme. Les partis de gauche qui leur agrément s'adressent aux classes moyennes en évoquant la défense des services publics⁹, manière de conserver un discours généraliste, tout en ciblant les fonctionnaires.

Les enseignants s'investissent beaucoup dans les associations. Le monde associatif peut être séparé en deux secteurs principaux, celui de l'éducation populaire, qu'ils dominent, et le secteur sanitaire et social. Ce dernier se situe dans l'orbite catholique et s'adosse au ministère de la Santé. Il recrute moins d'enseignants, même s'il ne faut pas négliger ceux du secteur privé, ni la faible minorité de catholiques pratiquants dans l'enseignement public. La présence enseignante ne se limite pas aux associations liées à l'univers éducatif.

Des associations très diverses bénéficient d'une implication forte, mais non exclusive, des enseignants dans leurs activités, telles les sociétés savantes locales ou les associations sportives extrascolaires, auxquelles participent de nombreux enseignants d'éducation physique et sportive (EPS). Les associations d'anciens combattants sont souvent dirigées par des instituteurs. Autre exemple, les instituteurs animent de nombreuses sections locales de la Libre Pensée¹⁰. Enfin, les enseignants représentent un tiers des adhérents de la Ligue des Droits de l'Homme répertoriés dans le *Maitron*, et encore 42 % des responsables locaux dans les années 1980¹¹.

Plusieurs grandes associations émanent du milieu enseignant ou subissent fortement son influence, telles que la Ligue de l'enseignement. Ces structures encouragent la création d'autres

associations, telles que les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA), les Francs et Franches Camarades (Francas). Les enseignants ont aussi créé une gamme d'œuvres destinées à mutualiser les risques : MGEN (première mutuelle française¹²), assurances personnelles (MAIF) et professionnelles (les Autonomes de solidarité¹³)...

Ces associations bénéficient du concours d'enseignants mis à disposition par le ministère de l'Éducation nationale, qui conservent leur statut de fonctionnaire. Comme ce système ne concerne que les enseignants, les associations républicaines-laïques sont privilégiées, principalement la Ligue de l'enseignement et dans une moindre mesure la Fédération des MJC¹⁴.

2. Le rôle pivot des enseignants dans la constellation républicaine-laïque

Les œuvres enseignantes réfutent la tentation du Syndicat national des instituteurs de les transformer en simples annexes. Malgré des relations étroites, chaque organisation entend forger son propre style¹⁵, d'autant que le secteur de l'éducation populaire ressent une autre influence, celle de la neutralité politique et de l'éloge de l'initiative privée. Néanmoins, le besoin de coordination suscite plusieurs tentatives de regroupement, telle la Fédération des œuvres mutualistes de l'enseignement, en 1931. Enfin, le Comité de coordination des œuvres mutualistes et coopératives de l'Éducation nationale (CCOMCEN) est créé en 1971, composé de syndicats, d'associations pédagogiques, culturelles et de jeunesse, de banques, de mutuelles, de coopératives... Cette matérialisation de la constellation républicaine-laïque renforce son indépendance financière et son poids politique¹⁶. La franc-maçonnerie joue un rôle clé dans ce réseau enseignant. En général, cette appartenance n'aboutit pas à des profils militants spécifiques, mais la place des francs-maçons est sous-estimée dans le *Maitron*.

La constellation républicaine-laïque constitue le soubassement des partis radicaux et socialistes. Les enseignants y jouent un rôle pivot. Le réformisme leur convient bien, combinant leur hostilité à toute forme de violence et leur souci de démocratie représentative, d'harmonie sociale. Ils conçoivent la politique comme une lutte d'idée. Les deux chefs du Parti radical dans l'entre-deux-guerre, Édouard Herriot et Édouard Daladier, sont professeurs ; 10 % des parlementaires sont enseignants¹⁷. Le terme d'hégémonie ne paraît pas exagéré dans le cas de la SFIO, les instituteurs se trouvant à la tête de 2 500 des 4 000 sections locales en 1939¹⁸. Sous la IV^e République, les personnels de l'enseignement primaire représentent 14 % des parlementaires et conseillers généraux SFIO, et ceux de l'enseignement secondaire 19 % des parlementaires et 7 % des conseillers généraux de ce parti¹⁹.

Les connexions politiques de la constellation républicaine-laïque se nouent sur un modèle social-démocrate, plaçant sur un pied d'égalité les directions partidaires et syndicales. Ainsi, la SFIO désapprouve en 1948 le choix de l'autonomie de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), mais ne l'exprime pas publiquement. Certains alternent les responsabilités politiques et syndicales.

La constellation républicaine-laïque dispose selon les époques de plusieurs incarnations politiques, en fonction de leur fidélité à ses valeurs. En 1918, le parti radical domine, mais un rééquilibrage s'opère dans les années 1930, avec l'élection de socialistes à la tête du SNI, de la LDH et de la Ligue de l'enseignement. Les socialistes captent progressivement l'adhésion des réseaux enseignants et francs-maçons avec l'appui de la gauche du Parti radical²⁰. L'évolution s'achève sous la IV^e République, où ce qui reste du Parti radical développe un discours hostile aux fonctionnaires.

Comment expliquer ce passage de témoin ? La conjoncture politique des années 1930 contraint le Parti radical à choisir entre une option de centre droit (anti-étatisme et lutte contre le déclassement) et une option de centre gauche (défense républicaine contre les « gros »). Avec

les enseignants, les divergences se cristallisent sur la question laïque, dont la SFIO s'empare. La genèse de l'influence socialiste explique ses difficultés ultérieures, provoquées par le rapprochement avec la démocratie chrétienne, soutien de l'école privée, puis par le ralliement de la SFIO à la V^e République. Les enseignants fournissent alors les cadres des contestations internes à la SFIO et des clubs qui fleurissent.

3. Une place singulière dans la constellation communiste

A partir de la Libération, l'ancrage nouveau du PCF dans le corps enseignant, dû à la Résistance, le fait pénétrer au sein de la constellation concurrente (républicaine-laïque), ce qui explique aussi son succès durable de premier parti de la gauche. L'influence du PCF apparaît avec éclat lors de la constitution de la commission Langevin-Wallon²¹. Plusieurs milliers d'instituteurs et plusieurs centaines de professeurs sont désormais communistes, loin des pionniers du début. Ce parti bénéficie de son image de dévouement militant. Sa propagande s'insère dans la culture politique enseignante : défense de la laïcité, de la République, et culte de l'unité des forces politiques de gauche. Sa dénonciation des compromis de la SFIO lui confère une audience croissante.

Les enseignants communistes se retrouvent en situation minoritaire, mais suffisamment importante pour peser sur les décisions, au sein de la FCPE, de la MAAIF. Le courant Unité & Action représente entre 20 et 30 % des mandats dans la FEN. Durant la guerre froide, le monde enseignant fournit le seul lieu de rencontre avec les socialistes.

Cet engagement se différencie fortement de celui demandé par la constellation républicaine-laïque, car il implique des risques (carrière freinée dans l'enseignement et le réseau associatif), et n'est pas valorisé par le PCF. Celui-ci n'a pas oublié qu'en 1921 encore, sa direction ne comprenait qu'un seul ouvrier, les intellectuels y développant « un socialisme d'éducation »²². Les enseignants s'imposent néanmoins dans le PCF en deux étapes. Dans un premier temps, jusqu'au Front populaire, l'ouvriérisme de ce « parti de type nouveau » et son combat d'origine libertaire contre l'école républicaine²³ aboutissent à la mise à l'écart des militants les mieux dotés socialement. Pourtant, nécessité fait loi, et quelques enseignants occupent encore des fonctions éminentes. Ensuite, quand le PCF, dont le groupe dirigeant s'est ouvrierisé, se réinsère dans la tradition républicaine, il réhabilite les enseignants d'origine populaire. Il accorde un rôle important, mais informel aux intellectuels, dans une posture de « conseillers du prince »²⁴. Plusieurs instituteurs entrent alors au bureau politique. Ils disposent du même « rapport au savoir » que les dirigeants ouvriers, respectueux des hiérarchies culturelles²⁵. Des professeurs suivent, tel Georges Cogniot. Cependant, le PCF tente cycliquement de canaliser le flot des enseignants, toujours suspects de velléités trotskistes, en leur conseillant de militer dans leur milieu social²⁶. Effort vain, puisque les enseignants s'imposent peu à peu parmi les élus communistes et dans les organisations de la constellation.

4. Un engagement à dominante endogène ou exogène ?

L'engagement des enseignants peut être exogène, dans le sens où il se situe en dehors de leur horizon politique majoritaire, ou bien parce qu'il les amène à quitter leur milieu professionnel. En effet, quelques enseignants investissent d'autres univers politiques. L'extrême gauche subit fortement leur influence. La tendance d'extrême gauche École émancipée obtient entre 5 et 10 % des mandats à la FEN et ses représentants se font les porte-parole de la contestation aux congrès de la CGT de 1935 et 1946. Quand aux catholiques pratiquants, influents parmi les chrétiens de gauche, ils fondent le second syndicat enseignant, le Syndicat Général de l'Éducation

Nationale CFTC²⁷. D'autres, chrétiens, progressistes ou anciens militants de la Jeunesse étudiante chrétienne, choisissent au contraire d'adhérer aux syndicats de la FEN pour les modifier de l'intérieur. Leur marginalité les pousse à un militantisme très actif, à l'exemple des Davidées, institutrices revendiquant leur foi catholique.

Beaucoup de militants commencent leur carrière comme enseignants, puis exercent des responsabilités en dehors de cet univers. Les enseignants qui se consacrent à la Ligue de l'enseignement deviennent administrateurs ou animateurs socioculturels. La professionnalisation de nombreuses organisations ouvre donc des opportunités à ceux qui se lassent de leur métier. Les personnes mises à disposition restent de très longues années dans cette situation, et s'imprègnent des caractéristiques des mouvements qu'ils animent.

En sens inverse, il faut noter l'importance de l'engagement endogène. Leur métier expose les enseignants au regard social, dont ils souhaitent s'affranchir en s'isolant. Nombre d'associations clôturent le monde enseignant : leur association disciplinaire (la Franco-Ancienne pour les professeurs de latin-grec), leur assurance (MAAIF), la CAMIF pour leurs achats, le Groupement des Campeurs universitaires pour leurs vacances... Même les associations de parents d'élèves sont créées et animées par des enseignants²⁸.

L'espace des possibles du militantisme oriente vers un *cursus honorum* typiquement enseignant, dont les responsabilités syndicales constituent l'étape initiale. Elles font connaître des collègues et permettent de s'initier aux rouages de la vie politique, par la fréquentation du personnel administratif et des élus. La carrière militante peut se poursuivre à la FEN, évoluant de la section locale du syndicat aux responsabilités nationales. Mais la FEN a pour particularité de ne confier aucune responsabilité aux retraités, contraints de se reconvertir dans une autre arène militante. À cette étape de leur trajectoire, ils peuvent bifurquer ou choisir une autre organisation endogène. Par exemple, les administrateurs de la MGEN ont pour la plupart d'abord exercé des responsabilités au SNI.

II. POURQUOI S'ENGAGER ?

1. Les motivations éthiques

L'horizon militant commun à la grande majorité des enseignants est imprégné de la philosophie des Lumières. Ils s'illustrent d'ailleurs dans la défense de la IV^e République, seuls à participer massivement à la grève du 30 mai 1958²⁹. Impliqués très tôt dans l'ancrage du modèle républicain en France, les instituteurs sont formés dans les écoles normales, dont la transmission doctrinale vise « l'incubation d'une foi militante spiritualiste et laïque étroitement associée à une morale »³⁰. Véritables « entrepreneurs de morale »³¹ civique, les enseignants militent souvent dans les associations antiracistes ou de défense des droits de l'homme. Le caractère éthique de l'engagement des enseignants les distingue fortement des autres fonctionnaires. Les observateurs ont forgé l'expression de « gauche morale ». Cette morale reste indexée sur les intérêts de la corporation. L'enseignant « reste volontiers fidèle à l'image d'une société traditionnelle, hiérarchisée et respectueuse du savoir et de la culture. »³² L'idée d'une émancipation humaine par l'éducation place les enseignants en situation de guides du peuple.

On constate une homologie entre la forme et le fond de l'action des enseignants, qui privilégient un répertoire militant moral, axé sur la propension au débat. Par exemple, avec l'officialisation du pluralisme, la vie interne de la FEN est ponctuée par des discussions théoriques. Les combats de la Ligue des droits de l'homme sont axés « sur l'usage public de la raison et se fondent sur les armes que donne la culture (organisation de débats, d'expositions, constitution d'argumentaires pour convaincre et "donner à réfléchir"). »³³

Parmi les valeurs défendues par les enseignants du secteur public, la laïcité occupe une place centrale, identitaire. La mystique laïque confère aux enseignants un rôle substantiel dans la vie politique du pays, bien supérieur à leur poids démographique. Ce phénomène s'accroît à mesure que la querelle laïque se restreint à la question scolaire, avec le ralliement de l'Église au régime républicain. Sous la IV^e République, le SNI et la FEN contraignent la SFIO à conserver ses positions laïques, malgré sa volonté stratégique d'entente avec la démocratie chrétienne³⁴. L'invention après 1949 du Comité national d'action laïque (CNAL), composé de la FEN, du SNI, de la Ligue de l'Enseignement et de la FCPE, place durablement ce combat dans l'orbite du monde enseignant³⁵. Le CNAL intervient dans plusieurs campagnes électorales et diffuse des consignes de vote.

2. Les raisons sociales

Nombre d'enseignants proviennent de milieux populaires, grâce au système de bourses et de recrutement mis en place sous la Troisième République. Bien souvent, le métier d'instituteur constitue la seule voie de promotion pour des enfants d'ouvriers ou de paysans, d'autant que l'administration apprécie ce profil d'enfants « humbles dans leur comportement », les jugeant prédisposés à se conformer à ses exigences³⁶.

Les origines populaires peuvent provoquer une révolte qui s'exprime dans un engagement au profit d'organisations contestataires de l'ordre établi. Mais la majorité exprime sa reconnaissance envers le système scolaire républicain, qui a aidés les enseignants à s'élever socialement.

La solidité du groupe professionnel est renforcée par un phénomène minoritaire, mais non mineur : l'endogamie enseignante. Le recrutement favorise les candidats issus du milieu, générant des dynasties et donc une socialisation familiale propice à l'engagement. La cohésion du groupe professionnel assure sa puissance et incite ses membres à militer pour défendre ses caractéristiques. Or, l'efficacité de la socialisation professionnelle des enseignants est grande. Située dans le prolongement de la scolarisation, la continuité avec la socialisation primaire renforce l'adhésion à ses normes. Pour les instituteurs, les écoles normales assurent la transmission avec la vie en internat. Les auxiliaires se calquent ultérieurement sur l'exemple fourni par les normaliens, élite du corps. Syndicalisme et associations professionnelles construisent la sociabilité enseignante au moyen de bals, de caisses de solidarité, de presse corporative, etc.

La socialisation professionnelle aboutit à une culture du groupe enseignant, définissant un univers des comportements prescrits, parmi lesquels le militantisme. Par exemple, la scolarité des universitaires au sein des écoles normales supérieures joue un grand rôle dans leur socialisation politique³⁷. La socialisation militante se situe dans la continuité de la socialisation professionnelle ; même si elle peut être vécue sur un mode conflictuel.

Les enseignants estiment disposer de revenus bien faibles pour se contenter de leur position, sans revendiquer. A niveau de diplôme similaire, les revenus des professeurs sont inférieurs à ceux des autres fonctionnaires³⁸. Cette situation alimente un mécontentement récurrent, puissant facteur d'engagement contestataire. Le professeur voudrait appartenir à la bourgeoisie dont il forme les enfants, « mais en aucune façon il ne l'intègre. »³⁹ Le sentiment de déclassement augmente au cours du siècle, du fait de la massification de l'enseignement, et donc de ses agents. Quand l'enseignement supérieur ne produisait que 20 000 diplômés par an, la rareté entraînait le prestige⁴⁰. La perte de reconnaissance sociale provoque, en guise de compensation, un repli sur le groupe professionnel.

L'instituteur rural ne ressent pas immédiatement ce phénomène, grâce à la solidité de sa position. Le modèle qui prévaut à la campagne associe symboliquement un couple de bâtiments (l'école et la mairie) à un couple de fonction (instituteur et secrétaire de mairie). Les instituteurs secrétaire

de mairie, recrutés et formés localement, font figure de petits notables. Ils sont d'autant plus appréciés par la population qu'ils se trouvent à son service. L'adhésion générale au mode de fonctionnement de l'école rejaillit sur son personnel.

Certains poussent cette volonté de proximité jusqu'à adopter le style vestimentaire des paysans. La majorité, en revanche, préfère conserver une certaine distance, qui s'observe même dans les textes les plus progressistes. La démarche syndicale des instituteurs, qui veulent appartenir au peuple, tout en le dirigeant, est équivoque. La distance sociale qui sépare les enseignants des ouvriers explique le succès de l'autonomie de la FEN, choisie lors de la scission de la CGT, en 1948. Révolte sociale et volonté de notabilisation ne sont pas forcément contradictoires.

3. L'ambivalence à l'égard de l'État

La relation entre les enseignants et leur employeur, l'État, est profondément ambivalente. L'État les incite à s'investir dans plusieurs domaines extra-professionnels, et dote leur mission d'un contenu politique, tout en prétendant brider cet engagement et le limiter à ses propres *desiderata*. De leur côté, les enseignants défendent l'État, tout en critiquant son autoritarisme et en espérant constituer un corps intermédiaire. La majorité des militants s'abstient de toute critique de l'État, qu'il conviendrait simplement de démocratiser. S'identifiant à son action, elle élabore un discours associant défense du service public et conquête d'un statut⁴¹.

L'administration de l'enseignement primaire encourage particulièrement un domaine de militantisme : l'éducation populaire. L'investissement associatif des instituteurs doit permettre d'encadrer la population et de concurrencer l'Église et ses associations. Le dispositif des œuvres laïques, construit par la Ligue de l'enseignement avec l'appui décisif du ministère dépend de la participation bénévole des instituteurs, nourrissant leur réputation de désintéressement. Mais leurs chefs hiérarchiques les y incitent fortement.

Les responsables administratifs s'investissent dans les œuvres laïques les moins marquées politiquement. Le groupement des pupilles de l'école publique se dote d'une « structure calquée sur le système scolaire », l'inspecteur d'académie dirigeant presque partout l'échelon départemental⁴².

Le syndicalisme enseignant affiche la volonté de s'émanciper de la tutelle des pouvoirs nationaux et locaux, qui cherchent à canaliser l'engagement dans la voie du loyalisme envers le régime. L'instituteur ne peut se présenter aux élections dans la commune où il enseigne⁴³. Les inspecteurs désignent les limites du militantisme licite, en faveur du camp républicain modéré. Les idées plus progressistes sont combattues vigoureusement, signe de l'enjeu politique constitué par l'engagement enseignant. Au début des années 1920, une soixantaine de maîtres sont blâmés et même révoqués pour ce motif, pour la plupart des enseignants communistes. Fréquemment, ces militants font appel à la solidarité de leurs collègues pour subvenir à leurs besoins dans l'attente d'une éventuelle réintégration. Parmi les fonctionnaires, seuls les enseignants ont subi une répression d'une telle ampleur.

Loin de provenir d'une liberté initiale, le militantisme de nombreux enseignants est donc stimulé par le refus de l'arbitraire, qui crée une tradition renforcée par les garanties obtenues lors de ces temps héroïques. En effet, en 1945, les pressions politiques disparaissent, conséquence du Front Populaire et de la Résistance. L'instituteur est autorisé à postuler à des fonctions électives dans la commune où il exerce. Le droit syndical est consacré par le statut de la fonction publique. L'affirmation du syndicalisme enseignant assure le passage de la soumission à l'Administration à la participation à la gestion avec elle⁴⁴. Ce processus s'accompagne de leur politisation, découlant de la recherche d'un moyen de pression efficace sur l'État. Le vote des enseignants revêt à la fois une dimension citoyenne et une dimension revendicative.

Les enseignants disposent désormais d'un filet de protection, qui garantit même la possibilité

d'un retour à ce métier après l'exercice à plein temps de fonctions militantes ou électives. Les titulaires se situent désormais à mi-chemin entre les fonctionnaires et les professions libérales. Ils cumulent les avantages en termes d'indépendance (mais pas de salaire), puisqu'ils prennent moins de risques que les professions libérales et sont moins soumis à la hiérarchie que les autres fonctionnaires, bénéficiant en prime d'une plus grande liberté d'expression.

En effet, la hiérarchie administrative, bridée par le paritarisme, ne dispose plus que d'un faible poids sur la carrière et l'activité professionnelle quotidienne. De plus, les inspecteurs et chefs d'établissement, recrutés parmi les enseignants, font quelquefois figure d'alliés.

Le temps libre dont ils disposent et la régularité de leurs horaires offrent aux enseignants la possibilité d'articuler militantisme et travail professionnel, sans être contraint de choisir. Le temps de travail des enseignants ménage des créneaux hebdomadaires pour leurs activités, dont au minimum un jour entier, ce qui facilite les déplacements. Alors que les salariés n'obtiennent la première semaine de congé payé qu'en 1936, les mois de vacances des enseignants constituent un luxe⁴⁵. Les hommes cherchent à s'occuper, dans une société qui découvre seulement les loisirs de masse.

III. LES MODALITÉS DE L'ENGAGEMENT

1. Différents enseignants, différents engagements ?

Quel paradoxe entre la précocité et la vigueur du féminisme enseignant et sa quasi disparition dans les années 1950 ! Les féministes obtiennent l'égalité salariale des institutrices dès 1919, et des femmes professeurs en 1926, ouvrant la voie aux autres professions et confortant la féminisation du métier (58 % de femmes en 1921)⁴⁶. Après la Première Guerre mondiale, les plus avancées créent les Groupes féministes, qui défendent le droit au divorce et à l'avortement. Mais les autres enseignantes participent moins que leurs collègues masculins aux luttes syndicales et politiques, et se montrent plus modérées.

Toutes les militantes n'expriment pas de sentiments féministes, même s'il apparaît que cette idéologie a garanti un temps une présence féminine minimale dans les organigrammes syndicaux. Les femmes représentent le tiers des effectifs du bureau de la FUE en 1921, mais sont peu à peu évincées de cette fonction. Le SNI abandonne la parité de sa direction nationale lors de la réforme statutaire de 1931, aboutissant à la quasi-disparition des femmes de ses instances. En l'absence d'une politique volontariste, la division sexuée des tâches prend le dessus, alors même que les militantes avaient démontré leur efficacité. D'ailleurs, l'engagement des enseignantes mariées reste sous-évalué, beaucoup se consacrent à leur famille pour soutenir l'action publique de leur conjoint, restant dans l'ombre. Anne-Marie Sohn constate que la moitié de ses institutrices féministes sont célibataires.

A la Libération, le féminisme s'estompe au profit d'un militantisme syndical plus traditionnel. L'éclipse du militantisme féministe s'explique peut-être par la lassitude de militantes d'avant-garde, qui constatent leur marginalité, et certainement par les préjugés de leurs collègues masculins. Dans les années 1950, les institutrices représentent les deux tiers du corps et seulement entre 1,1 et 5,5 % des secrétaires de section départementales⁴⁷. Les rares responsables féminines sont assignées à des fonctions sexuées, correspondant à un moindre prestige social et politique, telles que les affaires sociales, la pédagogie.

Les clivages internes au monde enseignant : dans le statut de la fonction publique, les instituteurs appartiennent à la catégorie B et les professeurs à la catégorie A. Leurs fonctions sociales divergent : « instruction du peuple (à vocation universelle) pour les uns, formation des élites pour les autres. »⁴⁸

Le rôle militant occupé par chacun diverge : les professeurs, et encore plus les universitaires, apportent du prestige social, utile pour légitimer l'organisation, qui leur réserve à cette fin des postes en vue, alors que les instituteurs sont choisis en raison de leur investissement dans les fonctions ordinaires.

Instituteurs et professeurs ont développé deux cultures syndicales partiellement différentes. Le nom des syndicats révèle ce contraste. Alors que le SNI est le syndicat des *instituteurs*, le SNES se présente comme celui d'un *enseignement*, faute d'appellation commune à tous les adhérents (le métier du professeur diffère de celui de l'adjoint d'enseignement ou du surveillant). L'unité de la profession dans l'enseignement secondaire apparaît fragile, en comparaison de celle de l'enseignement primaire. Le SNI, syndicat hégémonique, conforte d'ailleurs sa cohésion par son action homogénéisante du corps, bornant notamment le pouvoir des directeurs d'école, pour éviter tout clivage avec leurs auxiliaires. Le SNES se contente d'une position majoritaire. Dans son action, il accepte la médiation de structures spécialisées et formellement indépendantes (associations de disciplines et de statuts, comme la Société des agrégés), entérinant de ce fait les divisions du milieu⁴⁹.

Au fond, les préoccupations des militants de la FEN appartiennent autant à la sphère des débats d'idées qu'à celle des revendications concrètes. Quels enseignants peuvent être qualifiés d'« intellectuels » ? La définition classique n'inclut que les universitaires⁵⁰. Les professeurs de lycée se situent à la jonction de deux types de pouvoir, celui conféré par le prestige social et celui provenant du nombre. La Société des agrégés tire autant son influence des mouvements qu'elle lance que du soutien de députés et de membres de cabinets ministériels⁵¹. Quelques instituteurs d'avant-garde se définissent comme des intellectuels de masse, leur militantisme les transformant en producteurs de culture militante, voire en écrivains prolifiques⁵². Les instituteurs jouent un rôle de médiateurs culturels entre la société englobante et leur village, ce qui leur confère une certaine importance politique. La démocratisation culturelle, à laquelle ils ont fortement contribué, diminue progressivement leur importance relative.

2. Les compétences enseignantes utiles à l'engagement

La reconversion des ressources professionnelles dans le militantisme : l'engagement des enseignants est corrélé à leur profession et aux dispositions qu'elle leur a inculquées. Ils disposent de connaissances et savoir-faire fort utiles dans cet exercice, et qui expliquent l'aisance avec laquelle ils obtiennent des postes dans les organisations militantes. Pierre Bourdieu parle de l'aptitude « à mobiliser le plus grand nombre », celle de « professionnels capables de manipuler à la fois des idées et des groupes », grâce à « la maîtrise de tout l'ensemble des techniques de parole, de rédaction, de manipulation de l'assemblée »⁵³. Le militantisme enseignant mobilise plusieurs compétences professionnelles.

La compétence oratoire est nécessaire aux enseignants, qui agissent par la parole. Leur métier leur confère l'aptitude à formuler leurs idées de manière rigoureuse, à les présenter étayées par des exemples, et à généraliser à partir de cas ponctuels. Cette aptitude les conduit à intervenir dans les meetings, ou à se produire dans des conférences. Après 1948, les représentants de la FEN président souvent les meetings intersyndicaux⁵⁴. Comme l'enseignement, la représentation politique inclut une part de spectacle, le public seul diffère.

La deuxième compétence que mobilisent les enseignants est scripturaire. Leur capacité d'écriture les transforme en journalistes de circonstance ou en intellectuels organiques, rédigeant des livres militants. Les journaux partidaires, notamment de province, et les bulletins de toute sorte dépendent souvent de l'implication d'enseignants passionnés. Quelques enseignants deviennent seulement ensuite des journalistes professionnels.

La troisième compétence est éducative. Les pédagogues se trouvent naturellement investis de

responsabilités dans les formations internes et l'encadrement des mouvements de jeunes, domaines clés pour la pérennisation des organisations, la transmission de leurs valeurs. Leur rôle n'est pas contestable dans les écoles d'organisation. Cependant, les enseignants n'ont jamais eu le monopole de la fonction pédagogique. Les experts concurrencent les pédagogues. En effet, même si l'expérience conférée par une pratique régulière avantage les enseignants, leurs méthodes sont connues et reproductibles par des profanes.

Enfin, la compétence logistique, qui détermine les capacités d'organisation des enseignants, est attestée par leur réussite à un concours de la fonction publique. La relation aux élèves accroît l'exigence de rigueur et de formalisme. Hommes de l'ombre, les enseignants sont secrétaires ou trésoriers des syndicats. Cette compétence explique la fécondité de l'activisme enseignant, à l'origine de multiples structures.

À l'inverse, ce métier solitaire, prévisible et tourné vers l'enfance et la jeunesse, ne confère pas une compétence d'action directe. Les enseignants deviennent rarement des animateurs de grève. L'engagement ouvrier est plus tourné vers l'action. De ce fait, les enseignants éprouvent quelquefois des difficultés à s'insérer dans le mouvement ouvrier, d'autant que leur *habitus* professionnel peut susciter des réactions négatives, notamment l'habitude d'expliquer tout, d'infantiliser leurs interlocuteurs...

Les enseignants spécialisent rarement leur engagement, en n'utilisant qu'une seule compétence. La large palette de ce répertoire militant et son affinité avec les besoins des grandes organisations assure l'emprise des enseignants.

3. Les pratiques militantes

Les enseignants répugnent longtemps à deux modalités d'action typiques du conflit social, la grève et la manifestation. Les enseignants ne participent aux grèves qu'à partir du Front populaire. La FEN prend ensuite l'habitude de lancer presque tous les ans des grèves de courte durée. Le syndicalisme enseignant acquiert ainsi son label de mouvement social puissant et combatif, tout en restant loin des risques de l'action directe ouvrière.

La seule exception provient de la bataille laïque, qui les place logiquement au premier plan, avec la manifestation nationale du 19 juin 1960 contre la loi instaurant un financement public de l'école privée⁵⁵. Cette « manifestation-procession » permet « au groupe d'affirmer son identité par sa relation aux valeurs qu'il incarne (...) en usant de symboles. »⁵⁶ En effet, la date est choisie en référence au 19 juin 1872 et à la remise de la pétition laïque de Jean Macé. Le matin, plus de 25 000 délégués apportent une pétition signée par onze millions de citoyens et prêtent un serment de circonstance, accompagnés par un orchestre philharmonique. L'après-midi, environ 300 000 personnes, assises sur des estrades à la pelouse de Reuilly, assistent au défilé des délégations. Faut-il s'étonner que la plus grande manifestation organisée par les enseignants ressemble surtout à un meeting, discipliné et en lieu clos ? Il s'agit d'une imitation de la fête de la Fédération de 1790.

Les syndiqués dépendent des dirigeants syndicaux, qui bénéficient d'une véritable délégation d'autorité de l'État. Les militants bénéficient donc de gratifications symboliques, en tant que détenteurs du pouvoir syndical, mais ils sont privés de gratifications matérielles, car l'appareil est pauvre en permanents, ce qui contraste avec son fonctionnement bureaucratique,

En effet, le syndicalisme enseignant a une pratique d'organisation de masse, dont la principale préoccupation est la représentation au quotidien des intérêts du personnel. L'engagement suppose une certaine durée, un rapport au temps qui se manifeste avec la ritualisation du militantisme syndical, soumis à un calendrier quasiment immuable. L'année se compose de rencontres avec les autorités et de la préparation des élections, des congrès et d'au moins une action revendicative marquante. Alors que les syndicalistes ouvriers sont soumis aux aléas des explosions de colère

collective, le travail des syndicalistes enseignants, homologue à celui d'une administration, peut aisément être planifié.

Cette prévisibilité et le rythme régulier du militantisme enseignant facilitent le pluri-engagement, qui se retrouve dans quasiment toutes les biographies, mais semble moins répandu chez les ouvriers. Il offre pourtant des « ressources dans plusieurs espaces militants », car aux « liens officiels » avec d'autres organisations, s'ajoute « l'ensemble des réseaux potentiellement mobilisables »⁵⁷. La cohésion du réseau enseignant se renforce par des participations croisées. Toutefois, ces liens interpersonnels n'empêchent pas des luttes d'influence entre organisations, jalonnées souvent de changements de position des militants en fonction de la structure qu'ils dirigent⁵⁸.

CONCLUSION

Les enseignants disposent d'une influence politique et sociale considérable durant ces cinquante années, grâce à leurs compétences professionnelles. Cette *aura* provient de leur efficacité dans l'engagement, mais aussi du crédit accordé par la population à l'école, qui rejaillit sur ses personnels. Les enseignants imposent à l'opinion et aux gouvernements successifs leur perception des problèmes éducatifs. La IV^e république constitue l'apogée de leur influence, le pouvoir politique légitimant leur intervention, alors qu'auparavant, il tentait de la restreindre. Leur évolution à gauche connaît un point d'orgue en mai 1968, qui voit leur syndicat catégoriel, la FEN, s'imposer aux négociations de Grenelle, à l'égal d'une confédération⁵⁹. L'autonomie de la FEN coûte cher au syndicalisme ouvrier, qui ne bénéficie plus des compétences enseignantes, et notamment de leur capacité à participer aux débats intellectuels et à les vulgariser. *A contrario*, le SGEN, très minoritaire, joue un rôle moteur dans la déconfessionnalisation de la CFTC, en 1964, et dans le développement de la CFDT⁶⁰.

Cependant, le monde enseignant est trop divisé pour surestimer son impact sur les politiques éducatives. Le personnel politique issu de ses rangs répercute ses conflits internes, ce qui induit une certaine paralysie. Le projet de réforme Billières est rejeté après les pressions des professeurs, contre l'avis des instituteurs⁶¹. Les enseignants n'engrangent pas que des succès, comme le prouve l'échec de leur mobilisation laïque. Même dans leur domaine réservé, le champ scolaire, l'avènement de la V^e république est marqué par « l'intervention de forces sociales nouvelles : les technocrates du plan, les responsables de l'économie, les gestionnaires des finances »⁶². Les enseignants se battent aussi afin que les secteurs de l'éducation populaire, de la jeunesse, des activités sportives et culturelles entrent dans le giron du ministère de l'Éducation nationale, mais ne peuvent empêcher leur autonomisation au sein de l'appareil d'État, avec la constitution de ministères distincts. Certes, des ex-enseignants s'investissent dans ces secteurs, mais au risque de perdre leur socialisation professionnelle. En effet, si les effets d'une socialisation secondaire passée continuent d'agir après un changement de vie, la nouvelle socialisation s'impose à terme⁶³. Les ex-enseignants qui choisissent un engagement exogène se détachent donc peu à peu de leur milieu, ce phénomène relativisant l'influence globale des enseignants.

Sur la moyenne durée, malgré leur activisme, les enseignants détiennent plus d'influence sur les questions de société que sur leurs propres intérêts, effet involontaire de leur disposition morale. De ce fait, leur position sociale apparaît plutôt en recul par rapport à celle des fonctionnaires qui sont recrutés à diplôme comparable.

Le crédit des enseignants est en partie corrélé à leur nombre, car ils disposent de la masse critique pour réunir des foules. Toutefois, l'augmentation de leur représentation dans la population active ne s'accompagne pas d'une hausse de leur influence globale, pour trois raisons. D'abord, l'élévation du niveau de formation de la population, à laquelle ils se consacrent, aboutit à une diminution de la rareté de leurs ressources intellectuelles, et donc de leur rôle social. Ensuite,

l'image globale de leur profession se dégrade, subissant des attaques non seulement sur leur droite, en tant que fonctionnaires, mais aussi sur leur gauche, de la part des partisans de la rénovation pédagogique. Enfin, leur opposition ferme à la république gaullienne les éloigne du pouvoir central pendant vingt-trois ans, même si le « pouvoir enseignant » réapparaît en 1981⁶⁴. L'engagement des enseignants se nourrit de motifs individuels, en tant que palliatif à la solitude des instituteurs et à l'isolement social des professeurs, et en tant que moyen d'évasion hors d'un milieu jugé quelquefois étroit. Il doit son succès à l'accomplissement personnel et à la promotion sociale qu'il offre, bel exemple d'engagement vécu comme une « construction de liens sociaux »⁶⁵. Le militantisme des enseignants s'accomplit d'ailleurs sur un mode particulier, qui compose avec un certain individualisme : les enseignants ne se fondent pas dans une foule en colère, mais animent des réunions, s'insèrent dans des collectifs à condition qu'ils n'effacent pas les individus, planifient des mouvements récurrents, tout en donnant la priorité à la négociation. On s'engage comme on est, aussi l'engagement constitue-t-il une entrée pour comprendre les enseignants. Membres des classes moyennes, issus d'une trajectoire sociale ascendante et fortement socialisés par leur milieu, ils apparaissent humanistes et progressistes, ambivalents envers l'État ; ces professionnels de la communication sont attachés au libre débat et pondérés dans l'action. Guy Mollet incarne parfaitement cet archétype du militant enseignant, mais, paradoxalement, sa politique a suscité l'hostilité farouche d'une bonne part de son milieu originel⁶⁶.

Notes

¹ Cette communication est une version résumée de cet article : Laurent Frajerman, « L'engagement des enseignants. Figures et modalités, 1918-1968 », *Histoire de l'éducation*, n° 117, janvier 2008, pp. 57-95.

² François Héran, « Au cœur du réseau associatif : les multi-adhérents », *Économie et Statistiques*, 208, 1988, p. 33-44, cité par Frédéric Sawicki (dir.) *L'engagement des enseignants français dans l'espace public et dans l'espace professionnel : déclin ou mutation d'une culture citoyenne*, projet ANR, CERAPS, Lille 2.

³ La culture politique des enseignants du secteur privé diffère trop pour les joindre à cette étude : Bruno Poucet, « L'enseignement privé en France au XX^e siècle », *Carrefours de l'éducation*, n° 13, 2002, pp. 152-171.

⁴ Antoine Prost, *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, A. Colin, 1977.

⁵ Michel Trebitsch, « Les intellectuels dans le Maitron. Essai de typologie », *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 26, mars 1994, pp. 13-25, p. 16.

⁶ Claude Pennetier, préface de Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique. Mouvement ouvrier. Mouvement social. De 1940 à mai 1968, Ca-Cos*, tome 3, Paris, Éditions de l'Atelier, 2007, p. 10.

⁷ Jacques Lagroye, Bastien François et Frédéric Sawicki, *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz, 2006, pp. 467-471.

⁸ Christophe Charle, « Légitimités en péril. Éléments pour une histoire comparée des élites et de l'État en France et en Europe occidentale, XIX^e-XX^e siècle », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 116-117, mars 1997, pp. 39-52, p. 46 et p. 48.

⁹ Sylvie Guillaume, *Les classes moyennes au cœur du politique sous la IV^e République*, Bordeaux, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1997, p. 19.

¹⁰ Jacqueline Lalouette, *La libre pensée en France. 1848-1940*, Paris, Albin Michel, 1997, pp. 99-100.

¹¹ Emmanuel Naquet, « Les ligueurs des Droits de l'homme dans le Maitron, de l'Affaire Dreyfus à la Seconde Guerre mondiale », *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 26, mars 1994, p. 233-245, p. 239, et Eric Agrikoliansky, « Carrières militantes et vocation à la morale : les militants de la LDH dans les années 1980 », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2, février-avril 2001, p. 27-46, p. 29.

¹² Michel Dreyfus, *Une histoire d'être ensemble. La MGEN, 1946-2006*, Paris, Jacob Duvernet, 2006.

¹³ Dominique Lerch, *L'enseignant et les risques de son métier. Un siècle d'histoire associative. L'Autonome de solidarité, 1903-2003*, Paris, SUDEL, 2003.

¹⁴ Françoise Tétard, « L'histoire d'un malentendu : les politiques de la jeunesse à la Libération », *Les Cahiers de l'Animation*, décembre 1986, n° 57-58, pp. 81-99.

¹⁵ Charlotte Siney, « Syndicalisme et mutualité enseignante, des relations complexes de la Libération aux années 1970 », contribution au colloque *Histoire de la FEN : nouvelles sources, nouveaux débats ?*, Roubaix, 2006.

¹⁶ Véronique Aubert, Alain Bergounioux, Jean-Pierre Martin, René Mouriaux, *La forteresse enseignante, la Fédération de l'Éducation Nationale*, Paris, Fayard, 1985.¹⁷ Serge Berstein, *Histoire du Parti radical. La recherche de l'âge d'or*,

Paris, Fondation nationale des sciences politiques, 1980, p. 289.

¹⁸ Gilles Morin, « Les socialistes et la société française, réseaux et milieux, 1905-1981 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 96, octobre-décembre 2007, pp. 47-62.

¹⁹ Noëlline Castagnez, « La notabilisation du PS-SFIO sous la Quatrième République », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 96, octobre-décembre 2007, pp. 35-46, p. 38.

²⁰ Nathalie Sévilla et Gilles Morin, « Les grandes Ligues et les partis de la gauche démocratique », *op. cit.*

²¹ Les responsables de la commission entretiennent des rapports étroits avec le PCF, auquel appartiennent la moitié des membres de celle-ci. Etya Sorel, *Une ambition pour l'école. Le plan Langevin-Wallon*, Paris, Éditions sociales, 1997.

²² Danielle Tartakowsky, *Les premiers communistes français*, Paris, Presses de la FNSP, 1980, p. 19.

²³ Marc Riglet, « L'École et la Révolution. Aspects du discours révolutionnaire sur l'école pendant l'entre-deux-guerres », *Revue française de science politique*, juin 1978, pp. 488-508.

²⁴ Frédérique Matonti, *Intellectuels communistes. Essai sur l'obéissance politique. La Nouvelle Critique (1967-1980)*, Paris, Éd. La Découverte, 2005.

²⁵ Claude Pannetier et Bernard Pudal, « La certification scolaire communiste dans les années trente », *Politix*, 1996, n° 35, pp. 69-88, p. 84.

²⁶ Jacques Girault, « Le communisme et les enseignants en France (années 1920-début des années 1960) », in Jacques Girault (dir.), *Des communistes en France (années 1920 – années 1960)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, pp. 207-218.

²⁷ Madeleine Singer, *Le SGEN des origines à nos jours, l'école de la République*, Paris, Cerf, 1993.

²⁸ Michel Vernus, « Parents d'élèves en marche » : quarante années d'histoire de la FCPE, 1947-1987, Romorantin-Lanthenay, Martinsart, 1987.

²⁹ La CGT appelait pourtant à la grève. Michel Winock, *L'agonie de la IV^e République*, Paris, Gallimard, 2006, p. 275.

³⁰ Gilles Laprévotte, *Splendeurs et misères de la formation des maîtres : les écoles normales primaires en France, 1789-1979*, Lyon, PUL, 1984, p. 79.

³¹ Howard S. Becker, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985.

³² Paul Gerbod, *Les enseignants et la politique, op. cit.*, p. 158.

³³ Éric Agrikoliansky, « Carrières militantes et vocation à la morale », art. cit., pp. 29 et 43.

³⁴ Laurent Frajerman, « Comment défendre la laïcité scolaire à la Libération ? Les tensions de la FEN », in Patrick Weil (dir.), *Politiques de la laïcité au XX^e siècle*, Paris, PUF, 2007.

³⁵ La FCPE a été créée par la Ligue de l'Enseignement et le SNI pour renforcer le combat laïque.³⁶ Bertrand Geay, *Profession : instituteurs, op. cit.*, p. 109.

³⁷ Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 1988.

³⁸ Les cadres supérieurs bénéficient eux-aussi d'un écart, supérieur à 20 %. Jean-Michel Chapoulie, *Les professeurs de l'enseignement secondaire : un métier de classe moyenne*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1987, p. 236.

³⁹ Jacques Girault, *Instituteurs, professeurs, une culture syndicale dans la société française (fin XIX^e - XX^e siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, p. 40.

⁴⁰ En 1955. Monique Hirschhorn, *L'ère des enseignants*, Paris, PUF, 1993, p. 151.

⁴¹ Danièle Lochak, « Les syndicats dans l'État, ou les ambiguïtés d'un combat », in Decoopman Nicole et alii, *L'actualité de la charte d'Amiens*, Paris, PUF, 1987, pp. 121-149, pp. 124 et 131.

⁴² Mathias Gardet, *La Solidarité face à la charité, histoire du mouvement des pupilles de l'école publique, 1915-1939*, Paris, Beauchesne.

⁴³ Jean-François Chanet, « Les instituteurs entre l'État-pédagogue et l'État-patron, des lois républicaines aux lendemains de la Grande Guerre », in Marc Olivier Baruch et Vincent Duclert (dir.), *Serviteurs de l'État. une histoire de l'administration française, 1875-1945*, 2000, p. 366.

⁴⁴ Laurent Frajerman, « Syndicalisation et professionnalisation des associations professionnelles enseignantes entre 1918 et 1960 », in Danielle Tartakowsky, Françoise Tétard (dir.), *Syndicats et associations en France, op. cit.*

⁴⁵ Avant 1936, les vacances scolaires commencent fin juillet, et sont moins nombreuses dans l'année qu'aujourd'hui.

⁴⁶ Jacques Girault, *Instituteurs, professeurs, op. cit.*, p. 67.

⁴⁷ Marie-France Galand, *Les militantes du SNI-PEGC de 1945 à 1981*, thèse Paris I, 1987, 381 p., p. 108.

⁴⁸ Hélène Desbrosses, *Instituteurs et professeurs : matériaux pour l'analyse d'un groupe social*, Roubaix, Edirès, 1983, p. 54.

⁴⁹ Laurent Frajerman, *L'interaction entre la Fédération de l'éducation nationale et sa principale minorité, le courant « unitaire », 1944-1959*, thèse Paris I, 2003, 969 p.

⁵⁰ Pascal Ory, Jean-François Sirinelli, *Les intellectuels en France, op. cit.*

⁵¹ Yves Verneuil, *Les Agrégés. Histoire d'une exception française*, Paris, Belin, 2005.

⁵² Sur l'exemple d'un instituteur militant et historien : Maurice Dommanget. *Actes du Colloque international tenu à*

Beauvais les 6 & 7 Mai 1994, Beauvais, Archives Départementales de l'Oise.

⁵³ Pierre Bourdieu, « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 36/37, février-mars 1981, pp. 5 et 8.

⁵⁴ CAMT, archives FEN, 2 BB 40, courrier des sections départementales sur la grève du 30 mai 1958.

⁵⁵ Guy Bruzy, *Histoire de la FEN*, Paris, Belin, 2003, pp. 234-235.

⁵⁶ Danielle Tartakowsky, *Le pouvoir est dans la rue. Crises politiques et manifestations en France*, Paris, Aubier, 1998, pp. 42-43.

⁵⁷ Michel Offerlé, « Associations, groupes d'intérêts, mouvements sociaux : mêmes concepts ? même combat ? » in Danielle Tartakowsky, Françoise Tétard (dir.), *Syndicats et associations en France*, op. cit., p. 466.

⁵⁸ A l'exemple des rapports complexes entre la société des agrégés et le SNES : Yves Verneuil, « Oligarchie ou lutte d'influence ? Participations croisées dans les organisations professionnelles de l'enseignement secondaire (première moitié du XX^e siècle) », in Bruno Poucet (dir.), *Visages du mouvement enseignant au XX^e siècle. Syndicats et associations*, Villeneuve d'Ascq, PUS, 2005.

⁵⁹ Antoine Prost, *Autour du Front populaire. Aspects du mouvement social au XX^e siècle*, Paris, Seuil, 2006.

⁶⁰ Frank Georgi, *L'invention de la CFDT, 1957-1970*, Paris, Éd. de l'Atelier, 1995.

⁶¹ François-Georges Dreyfus, « Un groupe de pression en action : les syndicats universitaires devant le projet Billières », *Revue française de science politique*, avril 1965, pp. 213-250, p. 245.

⁶² Antoine Prost, *L'école et la famille dans une société en mutation (1930 - 1980)*, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1981, p. 200.

⁶³ Daniel Gaxie, « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociale », *Revue Française de Science Politique*, volume 52, n° 2-3, 2002, pp. 145-178.

⁶⁴ Véronique Aubert et alii, *La forteresse enseignante*, op. cit., p. 259.

⁶⁵ Antoine Prost, « Changer le siècle », art. cit.

⁶⁶ Guy Mollet est d'origine ouvrière, professeur en collège, franc-maçon, syndicaliste puis dirigeant de la SFIO. Enfin, il affiche son goût pour la controverse théorique sans être un intellectuel renommé. François Lafon, *Dictionnaire biographique*, op. cit.

Biographies : Lettre D

On trouvera ci-après la liste des biographies rédigées pour les militants dont le nom commence par la lettre D. Les deux premières colonnes donnent les noms et prénoms (ces derniers n'étant pas toujours connus). On trouve ensuite le département (ou pays) d'exercice et la profession. La dernière colonne indique enfin le support sur lequel est présentée la biographie (papier pour les biographies retenues dans le dictionnaire imprimé, CDRom pour celles figurant seulement sur ce support, l'absence d'indication veut dire que la notice est rédigée mais pas encore publiée).

Principales abréviations

I : Instituteur P : Professeur

IG : inspecteur général

PTA : professeur technique adjoint, corps qui a disparu dans les années 1970.

OSP : Orientation scolaire et professionnelle ; NR : Non rédigé

Coop. : coopérateur ; Nég. : négociant ; ChG : chef de gare.

Dabout	M.	P	75	CDRom	Daubord	Roger	I	75	CDRom
Dachy	Max	I	47	CDRom	Dauby	Yvonne	I	8	P. T4
Dader	Robert	I	33	P. T4	ép. Godard				
Dage	Maurice	I	15	CDRom	Daude	Cécile	P	21	CDRom
Dagnac	Michèle	P	92	CDRom	Daudel	Marcel	I	06, 69	P. T4
Dagot	Irène	I	24	CDRom	Daudin	Henri	P	33	CDRom
Daguerre		I	?		Dauger	Georges	I, P	36-94	CDRom
Dahon	Marie-Louise	P	83	CDRom	Daum	Albert	P	54-77	CDRom
Daian	Maurice	P	40, 27	CDRom	Daum	Victor	P	57, 72	CDRom
Dalès	Marthe	I	64	CDRom	Daumas	Aimé	P, Insp	83	CDRom
Dales	Maurice	I	40	CDRom	Daumas	Catherine	I	83	CDRom
Dallard	Jean-Jacques	I	7		Daumas	René	I, P	34	CDRom
Dallas	Jean	I	Niger	CDRom	Daunis	Auguste	I	34	CDRom
Dalloni	Marius	P	Alger	P. T4	Dauphin-	Achille	P	75	CDRom
Damalix	Auguste	I	29	CDRom	Meunier				
Damette	Félix	P	75	CDRom	Dauriac	Yves	P	16	CDRom
Damiani	Joseph	I	20	CDRom	Daussin	Raoul	I	80	CDRom
Damichel	Jean-Marie	I	71	CDRom	Daussy	Georges	I	75	CDRom
Damien	Louis	I	19	CDRom	Dautrement	Léon	I	19	CDRom
Damiens	Robert	P	75		Dautriat	Henri	P	86	CDRom
Dammaretz	Bernard	agent	?	CDRom	Dautry	Jean	P	75	CDRom
Damoiseaux	René	I	54	CDRom	David	Ernest	I	22	P. T4
Dampierre	Simone	I	45	CDRom	David	Germain	OSP	30	CDRom
Danaux	Albert	I	52	CDRom	David	Jean-Pierre	I	86	P. T4
Dandine	Jean	I	9	CDRom	David	Marc	I	85	CDRom
Danel	Joseph	P	59	CDRom	David	Marcel	Cens.	40	P. T4
Daniel	Jean	P	59	CDRom	David	Marcel	P	75	P. T4
Daniel	Jean	P	56	P. T4	Davidovitch	André	Rech.	75	P. T4
Daniel	René, Joseph	I	29	CDRom	Daviet		I	74	
Dantzer	Pierre	I	90	CDRom	Davisse	Annick	P	75	P. T4
Daquesne		P	?	CDRom	Day	Pierre	I	2	CDRom
Darbon	Max	I	83	CDRom	Dayve	René	I	74	CDRom
Darcel	Simone	P	22	P. T4	Dazin	Paul		80	CDRom
Dard	Maurice	I	52	CDRom	Dazard	Pierre	P	75-69	CDRom
Dardenne	Paul	I	80	CDRom	Dazy	Hélène	I	51	CDRom
Dargentolle	Henri	P	21	CDRom	Déat	Marcel	P	75	CDRom
Darier	Madame	P	78	CDRom	Deauze	Pierre	I	75	CDRom
Darnault	Yvette	I	46	P. T4	Debande	Gontran	I	82	CDRom
Darnige	Paul	I	24	CDRom	Debard	Henri	I	43	CDRom
Darou	Marcel	I	59	P. T4	Debard	Jean	I	26	CDRom
Darras	Henri	I	62	P. T4	Débard	Roger	I	12	CDRom
Darreux	Jeanne	I	32	CDRom	Debarre	Jacques	Ens.	14	CDRom
ou Dareux					Debat	Charles	I	65	CDRom
Darroy	Jean	I	57	CDRom	Debauges	Paul	P	31	P. T4
Dartagnan	Robert	P	16	CDRom	Debeauvais	Michel	P	75	P. T4
Dartigues	André	Méd.	33	CDRom	Debelle	Henri	I, Dir.	10	
Darves-Bornoz	Roger	P	38	P. T4	Debelley	Marcel	P-Ing.	13	P. T4
Dary	Antoine	P	83	CDRom	Deberdt	René	Prov.	8	P. T4
Daspre	André	P	83	CDRom	Debernard	André	I	19	CDRom
Daspre	Michelle	P	83	CDRom	De Bernardi	Xavier	P	60	CDRom
Dassonville	Gaston	I	62	P. T4	Debesson	René, Jacques	P	87	P. T4
Dassonville	Madame	I	77		Debesson	René, Pierre	P	59	P. T4
Daste	?	?	31		Debon	Raymond	I	28	CDRom
Datry	Paul	I	38	CDRom	Debourdeau	Jean-Pierre	I	21	P. T4
Dattas	Jean	I	32	CDRom	Debouzy	Jacques	P	75	CDRom
Dauban	P.	I	12	CDRom	Debouzy	Marianne	P	75	P. T4
Daubard	Jean	I	21-75	P. T4	Debove	Hélène	P	83	CDRom

Debrabant	Omer	I	62	CDRom	Delaunay	Gabriel	P	33	CDRom
Debray	Gérard	I, Dir.	22	CDRom	Delautre	Jean	Cens.	8	P. T4
Debray	Régis	P	75	CDRom	Delavaine	Alfred	I	78	CDRom
Debré	Robert	P	75	CDRom	Delbart	Roger	I	59	CDRom
Debrye	Pierre	I	60	CDRom	Delboy	Georges	P	75	CDRom
Debusche		P	75	CDRom	Delcourt	André	I	62	P. T4
Decaudin	Gilbert	I	70	P. T4	Delcourt	Henri	I	75	CDRom
Decaunes	Luc	I	13	CDRom	Delépine	Edouard	P	Mart.	CDRom
Decelle	Antony	P	66	CDRom	Delépine	Jean	I	80	CDRom
Dechiron	Raymond	I	43	CDRom	Delépine	Jeannette	I	80	CDRom
Declercq	M.-Thérèse	I	62	CDRom	Deleplace	René	EPS	75	P. T4
Deconinck	Jean	I	59	CDRom	Delfau	Gérard	P	34	P. T4
Decopons	Abel	I	8	P. T4	Delhalle	René	PTA	8	P. T4
Decourde- manche	Daniel dit Jacques	P	37		Delhay	Eugène	I	59	CDRom
Decourtye	Jeanne	I	28	CDRom	Delhermet	Alfred	I	43	CDRom
Decourtye	Maurice	I	28	CDRom	Delhomme	André	I	52	CDRom
Decrouez	Gabriel	I	59	CDRom	Delhoume	Octave	P	75	CDRom
Décurey	André	P	49	CDRom	Deligny	Fernand	Pédag.	75	P. T4
Dédet	Victor	I	48	CDRom	Dellac	Gaston	I	11	CDRom
Dedieu	Jeanne	P	66	CDRom	Dellinger	André	P	11	CDRom
Dedonder	Raymond	P	CNRS	P. T4	Delmas		I	51	
Defaix	Lucette	I	75	CDRom	Delmas	Aimé	I	66	CDRom
Default	Georges	I	36	CDRom	Delmas	André	I	82	P. T4
Defaut	René	I	54	CDRom	Delmas	Eugénie	I	40	CDRom
Deferrari	André	I	83	CDRom	Delmas	Florentin	P	34	CDRom
De Failly	Gisèle	Péd.	75		Delmas	Gaston	I	Mar., 40	CDRom
Deffay	Francis	I	53		Delmas	Jean	P	75	P. T4
Deffieux	Robert	Int.	75	CDRom	Delmas	Louis	I	82	P. T4
Defosse	Gaston	P	75	CDRom	Delmas	Odet	I	46	P. T4
Defossez	Marie	I	11	P. T4	Delmon	Louis	I	24	P. T4
Defossez	René	P	11	CDRom	Delmonte	Maurice	I	83	CDRom
Defrance	André	P	35	CDRom	Delobez	Annie	P	75	CDRom
Defrance	Henriette	I	59	CDRom	Delom	L	P	75	CDRom
Defrasne	Jean	P	25	P. T4	Delomier	Paulette	I	69	P. T4
Degas		I	59	CDRom	(épouse Lacaze)				
Degeorge	M.-Gabrielle	P	59		Delord	Franck	I	30	CDRom
Deghine	Jean	I	59	CDRom	Delortier	Eugène	I	21	
Deglise	Gérard,	I	1		Delosme	Louis	P	71	
Degond	Marcel	P	55	CDRom	Delost	Danièle	I	91	CDRom
Deguffroy	André	EPS	8	CDRom	Delourme	Raymond	I	2	CDRom
Deguillaume	Joseph	P	33		Delpech	Henri	I	65	CDRom
Dehez		OSP	19	CDRom	Delplace	Maurice	I	83	P. T4
Deixonne	Maurice	P, Prov	81	P. T4	Delpommier		I	?	
Deixonne	Suzanne	P	81	P. T4	Delpont	Pierre	I	66	CDRom
Deken	Raymond	P	59	CDRom	Delpui	André	I	83	CDRom
De Kerleau	Jean	I	22	CDRom	Delpui	Jeanne	I	83	CDRom
Delabaere	Émile	I	59	CDRom	Delrieu	Jean	I	81	CDRom
Delabre	Camille	I	62	P. T4	Delrieu	Pierre	P	17	CDRom
Delabruyere	Gilbert	I	10	CDRom	Delsol		I	Guinée	CDRom
De la Calre	Thérèse	I	31		Deluol		I	7	
Delacroix	Michel	P	25	CDRom	Deluy	Henry	I, Journ	94	P. T4
Delacroix	Paul	P	60		Delvallée	René	P	59	CDRom
Delafoulhouze		I	63	CDRom	Delvaux	Andrée	P	57	P. T4
De la Fournière	Michel	P	45	CDRom	Delvaux	Armand	P	57	P. T4
Delage		I	17		Delvaux	Marie	I	79	CDRom
Delage	Gabriel	E	16	CDRom	Demailly		I	62	
Delage	Guy	Sèvres	78	P. T4	Démaret	Maurice	I	62	CDRom
Delagneau	Maurice	I	89		Demazière	Albert	I	75	P. T4
Delagnes	Roger	I	13	P. T4	Demeaux	Charles	I	46	CDRom
Delaisi	Francis	P	75	CDRom	Demeurs	Jean-Louis	I	82	CDRom
Delaitre	Michel	I	51	P. T4	Demesy	Maurice	P	75	CDRom
Delalande	Hélène	I	75	CDRom	Demoly	Jules	I	70	
Delamare	Marcel	P	78		Demons	Maurice	IP	11	CDRom
Delamotte	Jean	P	78	CDRom	Demont	Michel	P	6	P. T4
De Lanfranchi	François	I	20	CDRom	De Nadai	Mario	PTA	4	
Delanis	Jean-Claude	I	47	CDRom	Denante	Ernest	I	84	CDRom
Delannet	Paul (ou Pierre)	I	60	CDRom	Dénecker	Gérard	I	19	P. T4
Delannoy	Monique	P	59	CDRom	Denègre	Paul	P	72	P. T4
Delanoue	Marianne	I	75	CDRom	De Neyman	Jean	P	42, 75	CDRom
Delanoue	Paul	I	37	P. T4	Dengreville	Bérangère	P	75	
Delarue	Maurice	P	75	P. T4	Denis	Alfred	P	42	P. T4
Delarue	Paul	I	75	CDRom	Denis	Charles	I	28	P. T4
Delattre	Floris	P	75		Denis	Henri	P	75	P. T4
Delattre	Lucien	P	78	CDRom	Denis	Liliane	P	62	P. T4
					Denis	Serge	IG	75	CDRom
					Denizot	Robert	P	74	CDRom

Denoize	Ernest	I	13	P. T4	Despretz	Claude	EPS	4	P. T4
Denux	Roger	I	71	P. T4	Despretz	Jacqueline	EPS	4	CDRom
(Boeufgras dit)					Desqué	Henri	I	32	CDRom
Denvers	Albert	I	59	P. T4	Desroche	Henri	P	75	P. T4
Deny	Jean	P	75		Desson	Guy	P	8	P. T4
Denys	Rosette	OSP	14	CDRom	Destable		P	29	CDRom
Déom	Yvan	P	14	CDRom	Destailleurs	Pierre	P	?	CDRom
Deon	Jean	P	13	P. T4	Destoop		I	59	CDRom
Deon	Pierre	Agent	49	CDRom	D'Estree		P	59	CDRom
Depaepe	Rolande	I	75	CDRom	Destrem	Louis	Cens.	9	CDRom
Depardon	Félix	P	66	P. T4	Destruels	Pierre	Méd.	15	CDRom
Deparpe	Raymond	I	8	P. T4	Desvalois	Pierre	I	87	P. T4
Deplace	Charles	P	69	CDRom	Desvaux	Henri	I	71	CDRom
Deplace	Charles	P	73	CDRom	Desvergnés	Jean	Int.	75	P. T4
Deplagne	Lucien	I	43		D'Étienne	Paul	I	77	CDRom
Depoire	Georges	I	70	CDRom	Détraz	René	I	74	CDRom
Depommier	Charles	I	74	CDRom	Detrez		I	59	
De Ponthieu	Jean	I	77	CDRom	Détruit	Jeanne	I	83	CDRom
Depresle	Daniel	I	58, 23	CDRom	Devarrieux	Jean	P	76	CDRom
Deprez		PTA		CDRom	Devaux	Charles	I	25	CDRom
Derangere	Marcel	I,Nég.	58	CDRom	Devaux	Emile	I	77	CDRom
Derbrée	George	I	53	P. T4	Devaux	François	P	37	CDRom
Deregnaucourt	Léon	I	62	CDRom	Deverines	Georges	I	87	CDRom
De Ridder	Henri	P	60	P. T4	Devert	Paul	P	89	CDRom
Dernelle	Robert	I	72	P. T4	Devic	Georges	P	34	P. T4
Deroo	Jean	I	59	CDRom	Devic	René	P	34	CDRom
Derrien		I	35	CDRom	Devienne	Jean	I	22	P. T4
Derrien	Joël	I	28	CDRom	Devilleeneuve	Pierre	P	21	CDRom
Derry	Lucien	EPS	75	P. T4	Devingt	Raymond	I	55	CDRom
Dervout	René	I	56	P. T4	Devun	Pierre	P	84	CDRom
Desachy	Julien			P. T4	Dewasmes	Tarsyle	I	59	P. T4
Desailly	Jean	Agent	75	P. T4	Deyonnard	Mlle	I	31	CDRom
Desanti		E	Tunisie	CDRom	Deyres	M.-Madel.	I	33	CDRom
Desanti	Dominique	P	75, E-U.	P. T4	Dezaly	Raymond	P	21	CDRom
Desanti	Jean-Toussaint	P	75	P. T4	De zangroniz	Georges	P	33	CDRom
Désarménien	François	I	63	CDRom	Dheilly	Henriette	I	?	CDRom
Gesblache	Lucien	I	38	CDRom	D'Hersignerie	Gérard	I	60	P. T4
Desbordes	Louis	I	87-75	CDRom	Dhombres	Pierre	P	33	P. T4
Descaillot	René	I	3	CDRom	D'Hondt	Jacques	P	86	P. T4
Descamps	Eugène	P	92	P. T4	Diagne	Mody	I	Sénégal	CDRom
Descaux	Pierre	Ens.	?	CDRom	Diard	Pierre	I	78	CDRom
Descamps	Bernard	I	30	P. T4	Didier	Bernard	P	61	CDRom
Descamps	Ferdinand	I	21	CDRom	Didier	Marcel	P	55	CDRom
Descamps	Henri	P	1	CDRom	Dié	Georges	I	89, 77	CDRom
Descamps	Henri	P	33	P. T4	Dié	Rolande	I	10	P. T4
Descamps	M et Mme	P	63		Dietrich	Robert	I	68	CDRom
Descamps	Yvon	P	75	CDRom	Dietrich	Eugénie	I	75	
Deschryver	Georgette	EPS	59	P. T4	Dietsch	Emile	I	78	CDRom
Descombes	Joseph	Insp.	84	CDRom	Dieux	Jean-Louis	EPS	83	CDRom
Descomps	Paul-Émile	P	32	CDRom	Dijon	Daniel	I	84	CDRom
Descourrière	Paul	I	59	CDRom	Dine		I	47	CDRom
Descourtieux	André	P	6	CDRom	Dionnot	Marceline	P	78	
Descouts	Jean	PTA	31		Diot	Gaston	I	69	CDRom
Desenfant	Odette	I	2		Dirot	Mme	I	51	
Desfosset	Denise	I	60		Disault	Mme	I	41	
Desgranges	Jean-Paul	I	3	CDRom	Dissoubray	Madeleine	OSP	75	P. T4
Deshaies	René	PTA	45	P. T4	(épouse Odru)				
Deshayes	Charles	I	61	CDRom	Dissoubray	Yvonne	P	50, 21	CDRom
Deshommais	Albert	I	3	CDRom	Ditlecadet	Simone	EPS	87	CDRom
Desjardins		OSP	38	CDRom	Diu			Guinée	CDRom
Deslandes	Paul	PTA	78		Diu	Paul	I	64	CDRom
Deslogis	Jean	PTA	75	CDRom	Divisia	François	P	75	
Desmérour	René	I	47	CDRom	Djaidir	Tayeb	I	Algérie	CDRom
Desmeulles	Daniel	P	51	CDRom	Dlévaque	Irénée	P	51	P. T4
Desmonts	Jules	P	50	CDRom	Docquier	Henri	P	31	P. T4
Desmoulin	Robert		24	CDRom	Dodemain	Gaston	I	85	CDRom
Desnaut	Antonin	P	34	CDRom	Dodeman	Noëlle	I	50	CDRom
Desortiaux	Maurice	I	63	CDRom	Dogneau	Norbert			
Desoyer		I	17	CDRom	Dolfi	Darie	P	75	CDRom
Desoyer	Lucien	I, ChG	16	CDRom	Doligez	Laurence	I	62	
Despatin	Claude	P	52	CDRom	Dolino	André	P	42	CDRom
Desplanche		I	41	CDRom	Dolla	Hélène	I	83	CDRom
Desplas	Claude	P	33	CDRom	Dollet	Marcel	I,Nég.	62	CDRom
Desplat		I	43	CDRom	Dollo	Yves	I	22	P. T4
Desport	Louis	I	76	CDRom	Domeon	Louis	P	22	CDRom
Despouy	Yves	P	34	P. T4	Domercq	Léon	P	64	CDRom

Dominé	Camille Ulysse	Secr.	72	P. T4	Dubu	Victor	IA	51	
Dominguez	Emile	I	11	CDRom	Dubuisson		P	60	
Dominique,	Suzanne	P, Prov.	76	CDRom	Dubus	André	P	59	P. T4
Dommanget	Maurice	I	60	P. T4	Ducancel	Gilbert	I	80	CDRom
Domy	Jean-Claude	P	1		Ducat	André	I	3	CDRom
Donnadieu	Georges	I	83		Ducel	Georges	I	31	CDRom
Donnard	Alain	P	68	CDRom	Duchamps	Mme	I	63	
Donato		I	13		Duchâteau	Fernand	I	59	P. T4
Donnat	Gaston	I	Algérie	P. T4	Duchateau	Guy	P	35	
Doom	Léon	I	Tahiti	CDRom	Duchateau	Marie-Louise	I	37	CDRom
Doreau	Marie	P	75	P. T4	Duchatel	Pierre	P	74	
Dordezon	Ch.	P	75	CDRom	Duchemin	André	P	44	CDRom
Dorez	Eugène	P	17	CDRom	Duchene	Adrien	I	1	CDRom
Dorneau		P	89	CDRom	Duchene	Ernest	I	74	CDRom
Dornic	François	P	72	P. T4	Ducher	Eugène	P	78	CDRom
Doron	Marie	I	42	CDRom	Ducher	Lucie	I	92	CDRom
Dossat	Yves	P	82	CDRom	Ducleux	Madeleine	I	44	P. T4
Dost	P	EPS	79	CDRom	Duclos	André	I	41	CDRom
Doucet	(Mme)	I	10		Ducol	Robert	I	37	CDRom
Doucet	Jacques	I	75	CDRom	Ducol	Solange	I	37	CDRom
Doudelez	Valentine	P	59	CDRom	Ducomet	Daniel	I	33	CDRom
Douet	M.-Thérèse	P	75	CDRom	Ducos		I	40	CDRom
Douhaud	Francis	P	86	CDRom	Ducourneau	André	PTA	33	CDRom
Douin	Mireille	I	53		Ducrocq	Lucien	I, PTT	62	CDRom
Doukhan		I	Algérie		Ducrot	Georges	I	71	CDRom
Doumeau	Arsène	I	53		Dudal	Jacques	EPS	75	CDRom
Doumerg	Léon	I	46	CDRom	Dudognon		I	33	
Dourgain	Camille	I	13	CDRom	Dufaure		I	33	
Doutrelot	Pierre	I	80	P. T4	Dufay	Raymond	I	62	CDRom
Douzilly	Marcel	I	37	P. T4	Dufayet	Yvonne	I	?	
Douzilly	Rollande	I	37	P. T4	Duffour	Michel	I	92	P. T4
Doyen	Eugène	I	59	P. T4	Duflo	Suzette	I	75	CDRom
Drapier	Charles	I	29	CDRom	Duflos	Joseph	I	25	P. T4
Dresch	Jean	P	75	P. T4	Duflot	Gilberte	I	27	
Drevet	Jean	P	13	CDRom	Dufour	André	P	86	P. T4
Drevon	Marguerite	I	75	CDRom	Dufour	Henri	I	49	CDRom
Drohm	(femme)	I	76		Dufour	Pierre	I	15	
Droin	Calixte	I	68	CDRom	Dufour	Yvonne	I	49	CDRom
Drollet		I	Tahiti		Dufourcq	Marie	I	64	P. T4
Dromer	Charles	I	61	CDRom	Dufournier	Paul	P	41	CDRom
Drou	Charles	P	53		Dugailly		PTA	60	CDRom
Drouillard	Guy	I	22	P. T4	Dugendre	Suzanne	I	75	CDRom
Drouillon	François	IA	83-78	CDRom	Dugoujon	Fernand	PTA	33	CDRom
Drouin	Berthe	IG	75	CDRom	Dugué	Robert	P	61	CDRom
Drouin	Paul	IG	75	CD Rom	Dujeu	André	P	77	P. T4
Droussent	Aristide	I	2	P. T4	Dujeu	Jean	Econ.	85	CDRom
Dru		P		CDRom	Dulac	Louis	I	31	CDRom
Drubay	André	P	78	P. T4	Dulin	André	I	8	P. T4
Dubas	Henri	Méd.	54	CDRom	Dumain	Arsène	I	24	CDRom
Dubief	Henri	IG	75	CDRom	Dumaine	Paul	I	16	
Dublanchet	Robert	P	63	CDRom	Dumas	Gaston	Cens.	75	CDRom
Dubois		Ens.	77	CDRom	Dumas	Louis	I	75	P. T4
Dubois	Alfred	I	59	CDRom	Dumeix	Auguste	P	75	P. T4
Dubois	André	I	17	CDRom	Dumerliat	Marcelle	I	84	CDRom
Dubois	Arlette	ATOS	2		Dumont		I	71	CDRom
Dubois	Jacques	I	37	CDRom	Dumont	Daniel	I	75	
Dubois	Julien	I	70	CDRom	Dumont	Jeanne	I	10	
Dubois	Madeleine	I	10	P. T4	Dumont	Mireille	I	13	P. T4
Dubois	Marcel	I	87	CDRom	Dumont	Paul	I	62	CDRom
Dubois	Marcel	I	Algérie	P. T4	Dumont	Raymond	I	62	CDRom
Dubois	Marius	I	Algérie	CDRom	Dumont	Yvonne	I	76	P. T4
Dubois	Paul	I	24		Dumora	Raoul	I	33	
Dubois	Paul, Jean	I	63	CDRom	Dumortier	Jeannil	I	62	P. T4
Dubois	Raoul	I	75	CDRom	Dunand	Joseph	P	13	CDRom
Dubois	Sincère	I	86	CDRom	Dunand	Marcel	I	4	
Dubois	Suzanne	I	59	CDRom	Dunand	Michel	I	74	CDRom
Dubois	Willy	I	59	CDRom	Duon		I	75	CDRom
Dubois	François	I	51	CDRom	Dupas		I	28	
Dubosc	Louis	I	32	P. T4	Dupas	François	P	59	CDRom
Dubosq	J.	I	33		Duperray	Jean	I	42	CDRom
Dubosclard	Madeleine	I	23	CDRom	Duperron	Michel	P	14	CDRom
Dubost		Ens.	71	CDRom	Dupin	André	P	78	CDRom
Dubourg	Jean	I	47	CDRom	Dupin	Marie	I	?	
Duboy	Odette	I	40	CDRom	Duplissy	Ernest	I	30	CDRom
Dubreucq	Alfred	I	62	CDRom	Duployer	Henri	I	71	CDRom
Dubreuil	Maxime	I	79	CDRom	Dupont		OSP	31	CDRom

Dupont	André	P	13	CDRom	Durif	Robert, Jean	I	91	CDRom
Dupont	Claude	P	75-50	CDRom	(dit Dormans)				
Dupont	Émile	I	61	CDRom	Durin	Jean	P	70	CDRom
Dupont	Henri, Alph.	PTA	78	CDRom	Durin	Melle	I	Alger	
Dupont	Pierre	I	59	P. T4	Duroure	Roger	I	40	P. T4
Dupont	Robert	I	78	CDRom	Durousset	Joannès	I	71	CDRom
Dupont	Melle	I	40		Duroux	Mme	I	41	CDRom
Dupoyet	Yvette	Méd.	83	CDRom	Durrande	Maurice	IG	75	CDRom
Duprat		Ens.	46	CDRom	Durroux	Jean	P	9	P. T4
Duprat	Raymonde	I	83		Durup	Gustave	P	75	CDRom
Dupré	Claude	P	75	CDRom	Durup	Jean	P	31	P. T4
Dupuis	Mlle	I	81		Dury		P	87	CDRom
Dupuis	Daniel	I	49	CDRom	Dury	Pierre	I	53	
Dupuit	Roger	I	6	CDRom	Duseux	Jean	P	88	CDRom
Dupuy	Fernand	I	75	P. T4	Du Souich	Guy	I	8	P. T4
Duquerroy		I	16	CDRom	Dusserre	Auguste	I	5	CDRom
Duquesne	Guy	OSP	59	P. T4	Dutard	Lucien	I	24	P. T4
Duquesne	Julien	P	59	CDRom	Dutartre	Pierre	P	?	CDRom
Duquesne	René	P	59	CDRom	Dutaur	Bernard	I	81	CDRom
Duquesnoy	René	P	59	CDRom	Dutels	Madeleine	I	40	CDRom
Duraffourg	Jacques	P	38	P. T4	Duterque	Roger	I	51	CDRom
Durand	André, Alph.	I	89	P. T4	Dutheil	André	I	19	CDRom
Durand	Auguste, H.	I	53-13	CDRom	Dutheil	Claude	I	78	CDRom
Durand	Cécile	P	22	P. T4	Duthel	Paul	I	69	P. T4
Durand	Clément	I	75	P. T4	Duthen		Méd.	75	CDRom
Durand	Françoise	P	75		Duthu		Int.	81	
Durand	Hélène	I	51	CDRom	Dutilleul	Augustin	I	62	CDRom
Durand	Henri	I	38	CDRom	Dutrait	Gustave	P	38	CDRom
Durand	Louis	E.surv	78	CDRom	Dutremblay	Agénor	I	Réunion	CDRom
Durand	Marguerite	P	19	CDRom	Dutuit	Paul	I	Maroc	CDRom
Durand	Philippe	I	Ind.	CDRom	Duval		I	61	CDRom
Durand	Robert	P	75	CDRom	Duval		P	75	CDRom
Durand	Suzanne	I	13	CDRom	Duval	Kléber	I	61	CDRom
Duret	Robert	P	39	CDRom	Duveau	Georges	P	75	CDRom
Durey	Roger	I	47	CDRom	Duvergé	Gérard	I	47	CDRom
Durieux		I	38		Duvert	Louis	P	69	P. T4

Comité de parrainage de l'HIMASE

André Robert, Antonini Pierre (1921-2008), Astre Louis, Barbarant Jean-Claude, Battut Jean, Bellec Bernard, Berge Marcel, Berger Paul, Blanchard François, Bocquet Louis, Bouchareissas Michel, Bougreau André, Bourderon Roger, Chopard (ép. Gavot) Janine, Chauvet Alain, Clavel Annie, Daubard Jean, Davisse Annick, Dellinger André, Denis Liliane, D'Hersignerie Gérard, Deschamps Michel, Deshaies René, Desvergues Jean, Deygout Jean, Escafit Pierre, Eveno Yves, Fayard Pierre, Geismar Alain, Georges Guy, Gevrey Michel, Guyard Jacques, Hedde Joel, Henry André, Hiver René, Imbert Michel, Kahane Jean-Pierre, Krakowski Annette, Labes René, Lagane Madeleine, Landron Michel, Lainé André, Le Néouannic Guy, Marie Jean-Jacques, Mazauric Claude, Mexandeu Louis, Monteux Daniel, Odent Guy, Ouliac André (1921-2009), Pabot Bernard, Petite Jean, Pommatau Jacques, Prost Antoine, Renard Daniel, Reynaud Jean (1932-2008), Roumégous Alain, Roux Alain, Roux Jean-Paul, Rouyer Jacques, Simbron Yannick (1938-2008), Singer Madeleine (1913-2009), Sorel Alfred, Szajnfeld Raphaël, Teulade René, Thomas Yves, Toussnel Pierre, Velay Michel, Vieira Claude, Vuillat Monique.

BULLETIN D'ADHÉSION

Organisation : Le syndicat ou l'association :

Représenté par (Nom, prénom et fonction) :

Individuel : Nom, Prénom, fonction :

Adresse :

Téléphone :

Adresse électronique :

Déclare adhérer à l'HIMASE.

Date et signature :

Bulletin à renvoyer à :

HIMASE
Centre d'histoire sociale du 20^{ème} siècle
9, rue Malher, 75004 Paris

accompagné d'un chèque à l'ordre de l'HIMASE

(La cotisation est **annuelle** : 30 euros pour les organisations, 15 euros pour les individus)

Bulletin électronique de l'Himase - Association pour l'histoire des militants associatifs et syndicaux de l'éducation. Siège social : CHS-20^{ème} siècle, 9, rue Malher, 75004. Conception et rédaction du bulletin : Louis Weber. Pour tout contact à propos d'HIMASE-Infos : 06 80 98 76 59 ; sec.himase@orange.fr